

## FORMULAIRE DE PROCES VERBAL DE CONSEIL D'ECOLE

*A l'issue de chaque séance du conseil d'école, un procès-verbal de la réunion est dressé par son président, signé par celui-ci puis contresigné par le secrétaire de séance et consigné dans un registre spécial conservé à l'école. Un exemplaire du procès-verbal est adressé à l'inspecteur de l'éducation nationale du premier degré et un exemplaire est adressé au maire. Un exemplaire du procès-verbal est affiché en un lieu accessible aux parents d'élèves.*

### ECOLE / RPI

NOM	Ecole publique Louzy	DATE DE LA REUNION
COMMUNE (S)	LOUZY	21/01/2020

### Participants (préciser A : absent, Exc pour excusé)

Représentants des parents d'élèves	Education nationale	Collectivités	Autres participants
- Mme BERGE - Mme BONNIN - Mme VERGE-GONORD - Mme GRIVAULT - Mme PRUDHOMME - Mme VOGEL	<b>Président(e)</b> - Mme SERGENT <b>Enseignants</b> -Mme BELLET AUMARECHAL - Mme BOREL (exc) - Mme CHRIST - Mme COUTELEAU - Mme LANDIER - Mme SABOURIN - Mme GONNORD (exc) - Mme DALGALIAN (exc) <b>IEN</b> Mme TAVANT (Exc)	-M. DORET, maire de Louzy -Mme RAGOT, adjointe aux affaires scolaires	<b>DDEN</b> Mme BERTHELOT

Pour introduction, le/la président(e) nomme un/une secrétaire de séance : Mme CHRIST

### Ordre du jour

1. Prise en charge des élèves en difficultés
2. Le déroulement des élections des représentants de parents d'élèves 2021-2022
3. Point sur les effectifs
4. Présentation du bilan des évaluations 6<sup>ème</sup>
5. Les rythmes scolaires
6. Les projets et actions de l'année (bilan et projets à venir)
7. Les demandes des enseignants
8. Les questions diverses des représentants de parents d'élèves

## 1- Prise en charge des élèves en difficultés

La maîtresse E ne pouvant être présente, ce point sera présenté lors du prochain conseil d'école.

## 2- Le déroulement des élections des représentants de parents d'élèves 2021-2022

Un arrêté du 19 août 2019 précise que le vote des représentants des parents d'élèves peut se faire uniquement par correspondance sur décision du directeur d'école, après consultation du conseil d'école.

L'an passé le conseil d'école avait validé ce fonctionnement pour l'élection 2020-2021. Cela a été une réussite. Ce fonctionnement paraît être également la meilleure solution par rapport au contexte sanitaire. Par ailleurs, aucun parent ne se déplaçait au bureau de vote quand cela était possible, le vote par correspondance a toujours été privilégié.

Vote à l'unanimité pour maintenir un vote uniquement par correspondance lors de l'élection des représentants de parents d'élèves 2021-2022.

## 3- Point sur les effectifs

L'école compte actuellement 130 élèves. Une élève a quitté l'école en novembre suite à un déménagement.

3 élèves ont fait leur rentrée en TPS le 4 janvier. Un nouvel élève intègrera l'école à compter du 1<sup>er</sup> février en classe de CP.

8 CM2 quitteront l'école en fin d'année scolaire.

7 enfants sont nés sur la commune (Louzy et Saint Cyr-la Lande) en 2018. 2 enfants qui ne sont pas sur les listes communales seront scolarisés à l'école en septembre 2021 car ils ont un frère ou une sœur déjà scolarisé à l'école.

Nous avons déjà communiqué sur la possibilité de commencer les inscriptions rapidement.

L'effectif actuel est déjà en-deçà du nombre d'élèves exigé pour maintenir une 6<sup>ème</sup> classe (135 élèves).

## 4- Présentation des évaluations CM2

Sur les 89 élèves de 6<sup>ème</sup> du collège Jean Rostand, 15 élèves ont effectué leur scolarité à l'école primaire de Louzy. Ils sont répartis entre 4 classes de 6<sup>ème</sup>.

Dans l'ensemble, l'évaluation de mathématiques est plus réussie que celle de français.

Cela ne concerne que les élèves scolarisés à Jean Rostand (1 élève à MTA et 5 à Saint Charles)

### **Français :**

Le lexique, la compréhension de l'oral, la grammaire et l'orthographe sont plutôt bien maîtrisés.

La compréhension écrite et la fluence sont les domaines les moins réussis : seulement un peu plus de la moitié des élèves ont une maîtrise satisfaisante.

### **Mathématiques :**

L'évaluation a été plutôt très bien réussie.

La résolution de problèmes a été difficile pour trois élèves. Les douze autres élèves ont une maîtrise satisfaisante, voire une très bonne maîtrise, de l'ensemble des compétences évaluées.

Ces résultats nous invitent à poursuivre le travail engagé en fluence et compréhension.

## 5 - Les rythmes scolaires

La DDEN, précise que 74% des écoles des Deux-Sèvres ont décidé de rester à 4 jours 1/2 à la rentrée 2021.

M. le Maire explique que le conseil municipal a discuté, a entendu les avis du conseil d'école précédent et a décidé que l'école garderait le rythme actuel à 4 jours ½. Cependant l'APS deviendra payante. Le tarif sera connu d'ici la fin de l'année scolaire. Il suivra le même principe que pour la garderie, avec une tarification différente pour les élèves résidents dans la commune et ceux résidents à l'extérieur.

Le PEDT (Projet Educatif De Territoire) intercommunal va être validé par la communauté de communes et Louzy pourrait bénéficier d'animations (école de musique, sport...). Les personnes qui interviennent doivent être payées pour la plupart. C'est en discussion au sein du conseil municipal. D'autres communes rencontrent des difficultés pour organiser ce temps d'APS.

Les représentantes de parents d'élèves et les enseignantes évoquent la possibilité de réorganiser les activités : il serait peut-être envisageable de proposer des ateliers sur inscription pour que chaque enfant choisisse ce dont il a envie. M. le Maire précise que cela pose la question de savoir dans quel endroit se trouve chaque enfant.

Une telle organisation fonctionne dans certaines écoles.

Des représentantes de parents d'élèves demandent si le personnel en charge des APS a les moyens, l'envie pour mener à bien les activités.

Le conseil d'école ne juge pas mais essaie de chercher des solutions pour améliorer ce temps.

M. le Maire précise que l'aide financière de l'état a diminué par rapport aux premières années de mise en place de l'APS.

Une représentante de parent précise qu'elle est prête à payer si des activités intéressantes sont mises en place en contrepartie.

Les rythmes scolaires sont soumis au vote.

4 jours ½ : 12 votes

4 jours : 0 vote

Abstention : 3 votes

Les horaires de classe resteront donc inchangés pour la rentrée 2021.

## 6- Les projets et actions de l'année (bilan et projets à venir)

Plusieurs projets ont déjà été menés depuis le début de l'année.

Toutes les classes ont bénéficié d'ateliers menés par la fédération des chasseurs des Deux-Sèvres. Pour toutes les classes à partir du CP, cela a été l'occasion d'être associé à un projet communal « ekosentia » et de découvrir la richesse des chemins de la commune.

-M. Le Maire est venu présenter ses vœux aux élèves le 11 janvier. Il a, en particulier, évoqué la situation sanitaire et l'importance de bien respecter les gestes barrières. Il a également rappelé aux plus grands (CM) l'importance de parler correctement à tous les adultes et notamment au personnel communal qui les encadre.

-Toutes les classes suivent assidûment la course du Vendée globe : c'est l'occasion de travailler le vocabulaire, la géographie...

-Projets EPS :

- Natation aux bassins du Thouet pour les élèves de CP-CE1 et CM2 en période 1 (seulement 3 séances)
- Des séances sur le stade avec les animateurs de la communauté de communes ont permis de remplacer les activités prévues initialement au complexe ( dojo et agrès).
  - Jeux collectifs pour les élèves de CE1-CE2
  - athlétisme pour les CM1-CM2

-Les classes de CE2-CM1 et CM1-CM2 participent à un projet départemental, « le défi messagerie ». Les élèves, par équipe, doivent répondre à des énigmes par l'intermédiaire de la messagerie électronique. Des défis et devinettes leur sont envoyés par mail par la référente informatique de l'éducation nationale. Pour y répondre, les élèves vont apprendre à manipuler l'ordinateur et à envoyer les réponses par mail.

Tout un travail est également mené sur les dangers d'internet (« internet responsable »).

Projets à venir :

- classe transplantée : le conseil des maîtres a décidé de ne pas mener la classe transplantée prévue cette année pour les élèves de CM1 et CM2. Il ne nous semblait pas raisonnable de s'engager dans un tel projet au vu du contexte sanitaire et des risques mis en jeu.

-La fête de Printemps était prévue le vendredi 26 mars prochain, pour les élèves du CP au CM2 sur le thème des paysages. Etant donnée la situation actuelle, il ne nous paraît pas envisageable de la maintenir.

-Bouilles de lecteurs : la semaine de rencontres avec les auteurs/illustrateurs est prévue du 31 mai au 3 juin pour les classes de PS-MS/ CE2-CM1/ CM1- CM2.

-Projets EPS :

- Activités sportives en extérieur coanimées avec l'éducateur du club de rugby pour les élèves de CE2-CM1 et CM1-CM2 en période 3 (à compter du 25 janvier). Les activités seront adaptées au nouveau protocole.

-Une sortie à Thouars en fin d'année dans le cadre d'un travail sur la ville est envisagée.

- mardi 1er juin : CP/CE1 et CE1/CE2 : visite de la ville et atelier d'art aux écuries du château.
- mardi 8 juin : PS/MS et MS/GS : / visite de la ville et jeux sportifs à la prairie des Ursulines. / Découverte du marché et visite de la ville
- mardi 15 juin : CE2/CM1 et CM1/CM2 : visite de la ville et atelier d'art

-DEMOS (Dispositif d'Education Musicale et Orchestrale à vocation Sociale) : Il s'agit d'un projet d'apprentissage d'un instrument de musique qui est proposé aux élèves qui feront leur rentrée en CE2 en septembre 2021. Ce projet demande un engagement de 3 heures par semaine (2h sur le temps scolaire et 1h d'APS) sur 3 ans. Des répétitions se dérouleront également des samedis matins ( 3 par an) et pendant les vacances ( 3 jours par an). Un enseignant s'engage sur ce projet pour accompagner les élèves ainsi qu'un membre de la municipalité. 15 élèves participeraient à ce projet.

Plusieurs écoles du Thouarsais peuvent candidater à ce projet en vue de participer à un concert mené par un chef d'orchestre au bout des 3 années.

L'équipe enseignante pourrait envisager de s'engager dans ce projet si la municipalité et les parents sont également partie prenante. Les candidatures doivent être envoyées avant les vacances de printemps, sans certitude d'être retenu pour le projet.

Le conseil d'école propose d'envisager une réunion de présentation aux familles concernées (CE1 de cette année).

## 8- Demandes des enseignants.

Travaux réalisés :

- Changement des distributeurs de papier et de savon.
- Changement de l'emplacement d'arrêt du bus le matin et le soir suite à une demande lors du premier conseil d'école.
- Réparation des fenêtres côté rue de la classe des CM2 qui avaient des problèmes d'étanchéité.
- Installation du pack office sur les derniers ordinateurs par point sys.
- Table de ping-pong retirée.
- Vidéoprojecteur prêté par la commune à la classe de Karen.
- Possibilité de récupérer une cabane pour les grands, en attente de vérification en terme de sécurité
- Néons changés.
- Sonnette réparée.

Demandes

- 2<sup>ème</sup> porte manteau dans la classe des CP-CE1 et dans la classe des MS-GS.
- Installation d'une plaque de liège dans la classe des PS-MS pour de l'affichage.

Nous remercions la municipalité pour sa réactivité et tous les travaux engagés.

## 7- Questions diverses des représentants de parents d'élèves.

1) Est-ce que ce serait possible de créer un petit préau ou abri pour les élèves ?

En temps de pluie quand les élèves attendent dehors, que ce soit pour la cantine, sorties d'élèves ou garderies, ils ne sont pas à l'abri.

- Les enfants restent très peu de temps à cet endroit. S'il pleut, ils restent sous le préau bleu.

2) Qu'en est-il du dépistage des enfants pour la covid-19 dans les écoles ?

- Sauf circonstances exceptionnelles relevées par les autorités sanitaires, il ne sera pas proposé de tests aux élèves de l'école primaire. Aucun test ne sera effectué sans l'accord du responsable légal.

Date du dernier CE : jeudi 24 juin 2021

Le 22/01/21

La présidente du Conseil d'Ecole  
Elsa SERGENT

Le / la secrétaire de séance

